

1 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 janvier 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI -WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés :

MM APPRILL, WALTER, SCHIELLEIN, TROG et MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU

5) Projet de création d'un Espace Info Energie - convention avec l'Ademe.

Présentation de la situation.

- 1) Une fiche d'action du Pays Alsace du Nord décrit et prévoit des actions ayant comme objectifs de :
 - Développer et promouvoir les énergies renouvelables, notamment le potentiel lié aux ressources du territoire.
 - Développer et promouvoir une politique énergétique.
- 2) L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) ont comme projet de restructurer son réseau Espace Info Energie (E.I.E) et ils nous ont contacté pour créer un E.I.E. à l'Espace des Energie à Pechelbronn.
- 3) La Communauté de Communes aura besoin d'une personne capable de s'occuper :
 - Des équipements pédagogiques liés aux énergies dans l'Espace des Energies.
 - De coordonner le lancement de la zone d'activité spécialisé Energie Durable et Economie d'Energie à KUTZENHAUSEN.
 - D'animer, dans le cadre de notre convention avec le Sultzerland, le développement de la géothermie (énergie thermique) avec le GEIE Géothermie.

Ces actions nécessiteraient la création d'un poste de technicien (niveau BAC+ 4à5).

Le montage financier proposé par la fiche Pays, pour une durée de 3 ans, est le suivant :

Coût estimé : **55.000 €/an**

Financement :

- Investissement :	ADEME	15.000 €	
- Fonctionnement :	ADEME		15.600 €
	Pays		24.400 €
	EPCI		15.000 €

Le Président propose que la Communauté de Communes propose sa maîtrise à l'opération. La participation EPCI pourrait se répartir en location de bureau et en espèces (avec une participation éventuelle de la Communauté de Communes du Sultzterland.

DECISION

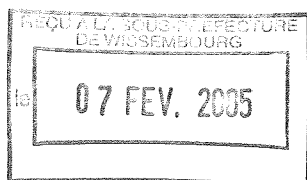
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Approuve la mise en place d'un Espace Info Energie, d'une mission en conseil énergétique « Nord Alsace » et d'actions pour le développement des énergies renouvelables et plus particulièrement la géothermie.

Donne un avis favorable à la création d'un poste dans les conditions du plan de financement ci-dessus.

Délègue au bureau l'instruction de ce dossier.

Autorise le Président à signer toute convention et document nécessaire au lancement de ces actions.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 4 février 2005

Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

